



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

du vendredi 11 février 2022

La séance est ouverte à 18 heures, moitié en présentiel et moitié en distanciel, avec :

La Directrice : Mme Chambeurlant

Les Enseignantes : Mmes Greco, Baudrillard, De Souza, Gadoud, Geeraert, Nuez, Esbelin, Chamouleau, Houillon, Féron, Travers

Représentante Mairie : Mme Alavi, 1^{ère} Adjointe au maire

Parents d'élèves, Liste d'Union : Mmes Waché, Lapierre, Dudouit, Nfon Ewane, Robert, Serry Primaud

Parents d'élèves, AAPEA : Mmes Guedes Ramos, Cron, Guichard, M. Derycke

Personnes excusées : Mme Fauque, Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Peiffer, psychologue scolaire,

Mme Nodé-Langlois, Maître G du RASED.

Ordre du jour

Prévision des effectifs pour 2022-2023

Protocole sanitaire et continuité pédagogique

PPMS et sécurité des locaux

Liaison avec la mairie : Subventions allouées et projets

Association scolaire USEP : bilan des actions réalisées

Projets réalisés dans les classes

Événements à venir

Prévision des effectifs pour la rentrée 2022/2023

A ce jour, 250 élèves sont inscrits à l'école.

Pour 2022/2023 les effectifs suivants sont prévus :

53 CP – 58 CE1 – 48 CE2 – 53 CM1 – 38 CM2 soit un total identique de 250 élèves.

PROTOCOLE SANITAIRE

Depuis le 9 décembre 2021, dans l'ensemble des départements métropolitains, le protocole sanitaire de niveau 3 s'est appliqué dans les écoles maternelles et élémentaires avec :

- Cours en présentiel
- Maintien des mesures renforcées d'aération et du lavage des mains.
- Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves dès le CP.
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré.
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas.
- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation physique. Les sports de contact ne sont pas autorisés.

Depuis le lundi 10 janvier 2022, un assouplissement du protocole à l'école a été annoncé par le Premier ministre.

Trois autotests sont réalisés à J0, J+2 et J+4 pour les élèves cas contacts, avec pour objectif de maintenir les établissements scolaires ouverts. Les autotests sont à retirer gratuitement en pharmacie et à faire à la maison. Les élèves ne sont plus obligés d'effectuer un test PCR ou antigénique.

Deux autres mesures ont été détaillées :

- Lorsqu'un cas positif est déclaré dans une classe, les autres enfants peuvent rester en classe jusqu'à la fin de la journée ;
- Une seule attestation parentale sur l'honneur, au lieu de trois précédemment, est nécessaire pour le retour en classe, dès le premier autotest négatif.

Les élèves et les personnels ayant contracté la Covid-19 depuis moins de 2 mois et identifiés comme cas contact ne sont pas soumis à l'obligation de dépistage ou de quarantaine.

. Depuis janvier 2022 les activités physiques et sportives en piscine couverte ne sont plus autorisées pour les écoliers. Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), réalisées sur le temps du midi par les enseignantes, sont suspendues.

A partir du 7 mars 2022, le protocole sanitaire passera du niveau 3 au niveau 2.

Ce changement signifie notamment :

- La fin du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- La possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque mais avec respect d'une distanciation (les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- L'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.
- Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure à ce stade requis dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.
- **Si un élève est cas contact un autotest à J2 sera suffisant.**
- **Il n'y aura plus d'attestation sur l'honneur à fournir par les parents.**

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Chaque élève isolé à la maison à cause de la COVID-19 a pu bénéficier d'une continuité pédagogique de la part des enseignantes sous différentes formes : des travaux transmis par photocopies, par mail ou par Klassly.

Un digipad, conçu par les conseillères pédagogiques de la circonscription de Carrières-sous-Poissy, est disponible en suivant le lien envoyé aux familles. Il regroupe de nombreuses ressources par niveau de classe y compris un emploi du temps hebdomadaire type donné à titre indicatif.

PPMS et sécurité des locaux

Un exercice de PPMS « Menaces majeures – attentat intrusion » a été réalisé le lundi 15 novembre 2021. Le but pour les élèves étant de se cacher et de ne pas faire de bruit pendant au moins 15 minutes.

Les problèmes rencontrés sont les suivants :

- . Il n'existe pas d'alarme spécifique pour donner l'alerte du PPMS. Actuellement, il s'agit de coups de sifflet donnés par un adulte.
- . Le personnel de cantine n'a pas entendu l'alarme.
- . Il n'existe pas d'alarme « lumineuse » pour les enfants sourds.
- . Toutes les portes de classes ne peuvent pas être fermées à clé.

Axes d'améliorations proposés : Installer une alarme PPMS sonore et visuelle dans les classes et les toilettes. Mettre un verrou en haut de chaque porte à l'intérieur des classes (inaccessible aux enfants) afin de s'enfermer facilement si nécessaire.

LIAISON AVEC LA MAIRIE

L'équipe enseignante remercie les agents d'entretien pour le nettoyage régulier de l'école ainsi que ceux des services techniques pour leur réactivité concernant les petits travaux dans l'école : électricité, plomberie et réparations diverses.

Madame ALAVI, 1^{ère} adjointe au maire, déléguée aux Solidarités, à la Famille, à la Santé et aux Handicaps répond aux questions de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves.

Alarme PPMS

Une proposition pour l'installation d'une nouvelle alarme sera faite au prochain budget 2022. En parallèle, un dossier suite à l'appel à projets FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) sera déposé pour obtenir une subvention. La décision sera prise en fonction de l'obtention de la subvention et des possibilités de la ville.

Equipement numérique

Suite à la validation du dossier de la mairie déposé dans le cadre de l'appel à projet « socle numérique dans les écoles élémentaires » et par conséquent subvention obtenue, des équipements et travaux d'infrastructure seront réalisés prochainement dans les quatre écoles élémentaires d'Andrésy.

Pour l'école élémentaire Denouval, il est prévu :

- 1) L'installation de 3 VPI + ordinateurs + tableau blanc spécial projection + meuble PC sécurisé + caméra + installation + formation prise en main pour les utilisateurs ;
- 2) Le câblage pour un accès Internet dans toutes les classes + salle des maitres
- 3) Un espace numérique de travail (1 ENT / école) ;
- 4) 3 classes mobiles avec un total de 45 tablettes + chariot + logiciel + connectiques ;
- 5) 1 ordinateur portable pour la directrice ;
- 6) Une licence utilisateur Education Nationale + accompagnement projet
- 7) Un conseil projet : Accompagnement dans le montage de projets numériques éducatifs –
Chefferie de projet Classe mobile - taux horaire - 5h/école
Intervention d'un technicien pour support et SAV sur matériel numérique éducatif - Forfait 10 heures

Il faut passer la délibération relative à la signature de la convention lors du Conseil municipal du 9/03 en amont de tout engagement de dépenses. Normalement, les premières installations devraient avoir lieu durant les vacances de printemps (VPI ou câblage) - Objectif : que tout soit livré et installé et pour la rentrée 2022/2023

Travaux

- Le devis concernant les portes du préau et les fenêtres de l'étage s'élève à 6.000 €. Ces travaux ont été classés prioritaires et leur budget devrait être voté.

- Travaux agrandissement de l'école : Ils débuteront en juillet 2023 afin de pouvoir exécuter les travaux les plus lourds pendant les vacances d'été. Des études complémentaires (sol...) seront effectuées sur 2022 et 1^{er} semestre 2023.

Forum du handicap

Le Forum du handicap se tiendra les 20 et 21 mai 2022 à l'espace Julien Green.

Le vendredi 20 mai est réservé au public scolaire et les CM1 et CM2 de l'école élémentaire Denouval seront reçus :
- de 9h à 10h pour une rencontre avec Monsieur Ian Read de l'école des chiens guide ainsi que Maïli et sa maitresse non voyante.

- de 10h à 11h pour les ateliers N'JOYE, vivre le handicap.

PROJETS ENTRE LA VILLE ET L'ÉCOLE

- Le budget alloué pour les projets de classes est de 2 560€ pour l'école.

- Une subvention exceptionnelle de 2 000€ a été accordée pour la classe verte des CE2 avec une nuitée.

- Une volonté de la mairie de participer à la semaine du handicap mise en place sur l'école. Une conférence a eu lieu à la salle Julien Green. L'association LADAPT n'a pas pu intervenir dans les classes, comme prévu, à cause de la situation sanitaire mais sa venue est reportée tout comme l'intervention de Méril Loquette, champion handisport en badminton. Ce partenariat entre la mairie et l'école sur la semaine du handicap est reconduit pour l'année prochaine.

ASSOCIATION USEP : Bilan des actions réalisées

Les actions mises en place permettent de financer divers projets pour les élèves de l'école.

Nous remercions toutes les familles pour leur participation et leurs dons.

La recette des photos a été moindre cette année. Nous nous posons la question de refaire les photographies en deux temps pour les photos individuelles et les photos de classes.

Monsieur Derycke propose de faire revenir le photographe lors de la journée du carnaval, le 22 mars, pour faire des photos de classes déguisées. Nous retenons cette proposition.

PROJETS RÉALISÉS

Projets réalisés par toutes les classes de l'école :

- . La semaine du handicap en décembre avec l'intervention de Mme Robert lors d'ateliers dans certaines classes
- . La semaine artistique autour du pointillisme en janvier
- . Décoration de l'école pour les fêtes de fin d'année
- . Chant signé

Projets réalisés par niveaux de classes :

CP : Intervention de l'infirmière scolaire sur les dents et le sommeil – Projet tennis de table avec l'association tennis de table d'Andrésy

CE1 : Intervention de l'infirmière scolaire sur le sommeil et le respect du corps

CE2 : Animation des bâtisseurs en herbe - Intervention de l'infirmière scolaire sur les écrans – Permis piétons avec la police municipale – Projet Tennis de table - Présentation du théâtre par les bibliothécaires + spectacle au chalet de Denouval – Projet escrime – Intervention diététicienne sur le petit déjeuner équilibré

CM1 : Intervention de l'infirmière scolaire sur les premiers secours – Projet Tennis de table - Rencontre sportive USEP autour des jeux de raquettes – Conférence de TOTAL Planète énergies

CM2 : Intervention diététicienne sur le petit déjeuner équilibré – Intervention sur les dangers d'Internet – Semaine olympique et paralympique (SOP)

ÉVÉNEMENTS A VENIR

Les événements à venir dépendent de l'évolution de la situation sanitaire et du protocole retenu. Ils seront donc à confirmer au fur et à mesure.

Projets pour l'école :

- 1 spectacle par classe offert par la mairie à la Salle Julien Green
- Mardi 15 mars 2022 : Le printemps des poètes avec l'intervention des bibliothécaires dans toutes les classes
- Mardi 22 mars 2022 : Carnaval avec un thème libre pour les déguisements
- D'avril à juin : Classes d'eau avec des expériences en classe, des interventions et des sorties
- Mardi 28 juin 2022 : Journée anglophone avec un repas américain le midi
- Vendredi 24 juin 2022 : Fête de l'école

Projets par niveaux de classes :

CP : Projet Basket – Sortie au château de Breteuil – Rencontres sportives avec l'USEP (Les p'tits gymnastes, et l'athlétisme) – Échanges et correspondance avec des enfants du Togo (CPb)

CE1 : Projet Basket – Sortie au parc animalier de Thoiry – Intervention de la bibliothécaire en lien avec le projet des animaux en voie de disparition

CE2 : Projets Golf et Tennis – Rencontre sportive CE2/CM2 – Classe verte 2 et 3 Juin 2022 à Verneuil-sur-Seine
– Sortie à Samara, site préhistorique – Conte musical – Ateliers d'écriture avec le musicien Alain Schneider – Balade historique d'Andrésy

CM1 : Projet Basket - Sortie au château de Breteuil – Randonnée USEP du Roi Soleil dans les jardins du château de Versailles – Semaine de la presse - Échanges et correspondance avec des enfants du Togo (CM1a)

CM2 : Projet sculptures en l'île (CM2a) – Projet escalade et tennis (CM2b) - Voyage en Normandie, 20 et 21 mai 2022
– Rencontres sportives – Permis Internet – Cycle vélo + permis vélo

Le troisième conseil d'école aura lieu mardi 14 juin 2022 à 18h.

La séance est levée à 19h30.

Ce procès-verbal est affiché à l'extérieur de l'école, disponible sur notre site, envoyé par mail aux familles et imprimé pour celles qui en font la demande.

La directrice

Les parents délégués

Mme CHAMBEURLANT



Mme WACHÉ, Liste d'Union



Mme RAMOS, AAPEA

